Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Donald Brideau directeur génréral greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 8 janvier 2024 le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 2023-08 – CONCERNANT LES FRAIS DE REPRÉSENTATION ET DE DÉPLACEMENT DES ÉLUS ET DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

Ce règlement est entré en vigueur le 9 janvier 2024.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce dixième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copie ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 10 janvier 2024.

Donné à Champlain ce dixième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier